

Visa pour l'apprentissage de l'allemand

Vous souhaitez apprendre l'allemand sur place ? Renseignez-vous sur les possibilités de visa pour l'apprentissage de la langue.

 [Visa et séjour](#)  [Différents types de visa](#)  [Autres types de visa](#)
 [Visa pour l'apprentissage de l'allemand](#)

Vous pouvez suivre des cours d'allemand non seulement à l'étranger, mais aussi en Allemagne. Avec un **visa** pour apprentissage de l'allemand conformément à [l'article 16f alinéa 1](#)  de la loi sur le séjour des étrangers - AufenthG vous pouvez entrer et séjourner en Allemagne dans ce but.

Vous pouvez voir sous la rubrique « [Comment faire une demande de visa ?](#) » si vous avez besoin d'un visa pour venir en Allemagne.

Quelles sont les conditions à remplir afin d'obtenir un visa pour l'apprentissage de l'allemand ?

- Vous avez été admis(e) à un cours intensif d'allemand. Il s'agit généralement d'un cours d'au moins 18 heures de cours par semaine qui a lieu tous les jours. Les cours du soir et du week-end ne sont pas suffisants.
- Vous pouvez subvenir à vos besoins pendant toute la durée du séjour. La preuve peut être apportée par un **compte bloqué** ou en présentant une **déclaration de prise en charge**.



Le visa adapté à votre cours d'allemand

Si vous souhaitez suivre des cours d'allemand en vue de préparer des études ou une formation professionnelle en Allemagne, vous n'avez peut-être pas besoin du visa pour suivre un cours de langue, mais plutôt d'un visa d'études ou pour une formation professionnelle, surtout si vous avez déjà trouvé une formation professionnelle ou des études. Dans le cas où vous n'avez pas les compétences linguistiques nécessaires pour commencer des études et si vous n'avez pas encore trouvé une place d'études, vous avez besoin d'un [visa pour la candidature à l'université](#).

Vous remplissez les conditions indiquées ? Renseignez-vous sur le déroulement de la procédure de visa et d'entrée.

Le visa ou le **permis de séjour** pour apprendre l'allemand est délivré pour la durée du cours de langue ou pour une période maximum de douze mois. Pendant cette période, vous pouvez exercer une **activité professionnelle secondaire** à raison de 20 heures maximum par semaine.

Vous trouverez ici un [aperçu](#) des exigences en matière de moyens de subsistance selon le motif du séjour.

Plus d'informations sur le web

Ministère fédéral des Affaires étrangères (AA)

[Vous pouvez vous renseigner sur le visa dont vous avez besoin pour venir en Allemagne avec le Visa-Navigator.](#)

Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF)



Imprimer la page



URL: <https://www.make-it-in-germany.com/fr/visa-sejour/types/autres/apprentissage-allemand>

Date: 2026-09-23 17:02:13 GMT